



mobilité **solidaire** MOBILITE SOLIDAIRE,

une aide aux déplacements pour les habitants par les habitants !

Les associations Familles Rurales de Colombey-les-Belles et de Ceintrey, le Conseil Départemental et les Communautés de Communes du Pays de Colombey-les-Belles et du Pays du Saintois, sont partenaires pour proposer aux habitants une aide aux déplacements: Mobilité Solidaire.

Grâce à 25 conducteurs bénévoles, ce dispositif permet aux bénéficiaires de se déplacer pour aller chez le médecin ou un spécialiste, faire des courses, ou encore rendre visite à de la famille ou des amis.

Qui peut en bénéficier ?

- Les habitants des 2 Communautés de communes,
 - privés de moyens de locomotion,
 - aux ressources modestes,
 - âgés ou demandeurs d'emploi ou bénéficiaires de minima sociaux,
 - ou orientés par un médecin, un professionnel de santé ou un travailleur social.

Comment ça marche ?

- Je remplis un dossier de demande
- Je paie ma cotisation de 23€ par an et par famille (paiement échelonné possible)
- J'appelle Familles Rurales 48 h à l'avance du lundi au vendredi de 14h00 à 16h30 au 09 77 76 23 40
- Le bénévole vient me chercher le jour et à l'heure prévue, me conduit à destination et me ramène à mon domicile
- Je paie 0,10€/ km au conducteur.

Les limites

- 5 déplacements par mois maximum
- 80 kms aller/retour maximum

Et bien sûr nous recherchons toujours des conducteurs bénévoles :

S'impliquer sur son territoire, donner de son temps, valoriser l'entraide sont pour vous des motivations certaines ? Chacun est libre de choisir le temps qu'il souhaite donner, ainsi, même des personnes disponibles très occasionnellement seront les bienvenues. Pour chaque kilomètre parcouru, un défraiement de 0.35€, non imposable, vous sera versé.

Mobilité Solidaire apporte une aide au déplacement, crée du lien social, des échanges humains, et permet même de faire des retrouvailles !

La mobilité renforcée sur la Communauté de Communes du Pays de Colombey les Belles et du Sud Toulinois :

Une nouvelle aide aux déplacements est proposée sur le territoire en direction des habitants qui rencontrent des problèmes importants pour se déplacer (fauteuil roulant, déambulateur...) grâce au partenariat créé entre Omnibus 54, le GIP Bien Vieillir et le Relais Familles depuis le 1^{er} mars 2016. Un véhicule adapté et un chauffeur formé vous véhiculeront sur une distance de 80 km aller-retour.

Les tarifs : Pour les déplacements entre les villages de Colombey-lès-Belles, Allain, Crépey, Barisey au Plain et Bagneux, le trajet est de 10€ aller-retour. Au-delà de ce périmètre, le cout est de 22 € aller-retour. Une aide peut être apportée par les caisses de retraites complémentaires privées AGIRC-ARCCO.

Pour tout renseignement, contacter : Marine ANCIAUX, Animatrice Mobilité Solidaire à l'Association Familles Rurales Intercommunale CIEL au 09 77 76 23 40 ou par courriel :

mobilite.solidaire@famillesrurales.org

(Adresse postale : 4 route de Moncel 54170 Colombey les Belles.